

Nature du concours

Code et année du concours	J3C44ASIIUN – session 2024
Emploi type	Assistant-e en gestion administrative (admissibilité)
externe, interne ou réservé	Interne
Corps	Assistant ingénieur
BAP	J
Catégorie	Catégorie A

Bilan quantitatif

Nombre de postes ouverts	68 postes ouverts : - Université Antilles - CUFR de Mayotte - Université Bensaçon - Université Lorraine - Université Strasbourg - CROUS Lille - ENS Ingénieur Caen - ENSAIT Roubaix - Université Technologique Compiègne - Université Artois - Université de Rennes - Université de Tours - INSA de Lyon - Université Grenoble Alpes - Université Lyon 1 - Université Lyon 3 - CNOUS - CY Cergy Paris Université - Ec. Pratique Hautes Etudes	- ENS Chimie Paris - Observatoire de Paris - Université Paris Saclay - Université Gustave Eiffel - Université Paris Cité - Université Paris 10 - Université Paris 13 - Université Paris 3 (Sorbonne nouvelle) - Université Paris Est Créteil (Paris 12) - Sorbonne Université - Université Versailles Saint Quentin - Université Aix Marseille - Université Corte - Université Cote d'azur - IEP de Bordeaux - Université Bordeaux Montaigne - Université de Montpellier - Université de Montpellier 3 - Université Toulouse 3
--------------------------	--	--

Nombre de candidatures recevables	800 dossiers
Taux de participation aux épreuves d'admissibilité	100%
Nombre d'admissibles	280 admissibles

Bilan qualitatif : niveau général des candidat-e-s

Phase d'admissibilité :

Nature de ou des épreuve(s)	<u>Article 23 de l'arrêté du 28 décembre 2011</u> Evaluation de la valeur professionnelle des candidats par le jury d'admissibilité au vu de l'étude d'un dossier comportant, pour chaque candidat, un état de ses services publics et privés et un descriptif des formations suivies ainsi que, le cas échéant, ses titres et diplômes et lorsqu'il y a lieu un exposé de ses travaux. En outre, un rapport d'activité établi par le candidat doit figurer dans le dossier ainsi qu'un organigramme structurel et un organigramme fonctionnel visés par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté. (Coefficient 2)
Exigences attendues	
Niveau de diplôme des candidat-e-s	
Erreurs, lacunes généralement constatées	- Attention sur la pertinence des travaux fournis. Ils doivent être particulièrement bien choisis si le choix est fait par le candidat d'en transmettre. - Attention à la complétude des dossiers : organigrammes manquants ou non signés, les organigrammes fonctionnels sont souvent manquants. Il est régulièrement difficile de visualiser le candidat, etc. - Attention à la police utilisée dans les rapports d'activité. Certains dossiers deviennent parfois illisibles. Le dossier doit être aéré. - Le rapport d'activité est un exercice rédactionnel. Il doit être construit et suivre un plan. - les motivations et les perspectives doivent être mieux travaillées. Cette partie conclusive est un élément important et les membres de jury - Un rapport d'activité n'est pas un CV ni une fiche de poste. Le jury attend de voir les compétences des candidats pour évaluer leurs capacités à occuper des postes d'ASI. Certains dossiers sont beaucoup trop descriptifs et sans prise de recul sur les activités confiés.
Conseils du jury pour les futurs concours	- Faire attention à la construction du rapport d'activité (éviter d'être descriptif)

	- attention aux formulations - Prendre du recul sur les missions et fonctions occupés pour savoir mettre en avant les éléments pertinents
--	--

Observations complémentaires du jury :

Le jury tient à souligner la qualité des dossiers.

Ils incitent les candidats à remettre en perspective la participation aux groupes de travail de leur établissement. Ils soulignent que les mobilités internes et externes permettent de valoriser les parcours et de le diversifier. Ces profils permettent aussi de répondre aux attendus d'un ASI en BAP J.

Le jury encourage les candidats à suivre les formations dispensées dans leur établissement.

MEMBRES DU JURY :

Monsieur BOISTAY Nicolas, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame BLANC Christelle, attachée d'administration de l'Etat hors classe, experte, Lycée Hector Berlioz, La Côte-Saint-André.

Monsieur BRUN Jean-Michel, agent comptable EPSCP groupe 2, expert, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur FOUCHET Samuel, ingénieur d'études hors classe, expert, Le Mans Université, Le Mans.

Madame GESBERT-BOULANGER Florence, ingénieure d'études hors classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Madame JOBE Anne-Marie, attachée d'administration de l'Etat, experte, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame MOKHBI Nadia, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur ROUXEL Francois-Xavier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur AMIARD Thierry, assistant ingénieur, Université du Mans, Laval.

Madame LEBRET Anne-Sophie, maître de conférences de classe normale, Nantes Université, Nantes.

Monsieur LOUARN Guy, professeur des universités de classe exceptionnelle, Nantes Université, Nantes.

Monsieur NÉLIAS Thibault, ingénieur d'études de classe normale, Nantes Université, Nantes.

Madame NÉNON Véronique, attachée d'administration de l'Etat, Nantes Université, Nantes.

Madame SAINT-LOUIS Laetitia, ingénieure d'études de classe normale, Nantes Université, Nantes.

Madame SUBILEAU Beatrice, assistante ingénieure, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Nantes.

A Nantes, le

Signature du Président de jury

